



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MONTAGNE NOIRE RECRUTE :

1 ANIMATEUR(TRICE) PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Titulaire du BAFA ou CAP Petite Enfance ou AEPE

du 1/12/2022 au 30/11/2023

Durée de travail hebdomadaire annualisée: 23.91 heures

Contrat à Durée Déterminée de 12 mois

POUR

L'ALAE de l'école de Salsigne et l'ALSH situé à l'école de Cuxac-Cabardès

Envoyer candidature (C.V. + Lettre de motivation) à :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MONTAGNE NOIRE

MONSIEUR LE PRESIDENT

ROUTE DE MAS CABARDES - 11380 LES ILHES CABARDES

Tél. 04.68.11.12.40

contact@cdcmontagnenoire.fr

www.cdcmontagnenoire.fr

FICHE DE POSTE

Animateur (trice) de loisirs

Descriptif du poste

- Assure l'accueil des enfants (**3/11 ans**) en dehors du temps scolaire (accueil de loisirs associé aux écoles, cantine et accueil de loisirs sans hébergement)
- Conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animations et de loisirs dans le cadre du projet éducatif et projet pédagogique du service

Missions

- Planifier et organiser des temps d'activités
- Animer des projets d'activités de loisirs
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité
- Assurer le dialogue et l'accueil des familles
- Contribuer à l'évaluation des projets d'activités

Compétences/exigences

Placé sous l'autorité de la directrice de l'ALAE multi-sites, de la directrice de l'ALSH, de la responsable du service Enfance Jeunesse et de la responsable écoles-ALAE

Bonnes connaissances des différentes étapes du développement physique, psychologique et affectif de l'enfant

Maîtrise des règles relatives à l'accueil des enfants : sécurité, hygiène, sens des responsabilités

Maîtrise des techniques d'animation et d'encadrement

Savoir travailler en équipe

Joueur, dynamique, motivé, tolérant, sens de l'écoute, créativité

Capacité d'organisation

Disponibilité : remplacements possibles sur d'autres écoles, réunions d'équipe

Ponctualité exigée

Discrétion professionnelle

Qualifications

BAFA et/ou CAP petite enfance ou AEPE exigé

Permis B exigé

Nature du contrat

Cadre d'emplois des adjoints d'animation

CDD de 12 mois à compter du 1^{er} décembre 2022

Durée hebdomadaire annualisée : 23,91 heures

Horaires ALAE (semaines d'école) : de 7h30 à 8h45, de 12h00 à 13h45 et de 16h30 à 18h30

Horaires ALSH (1^{ère} semaine des vacances d'hiver, de printemps, de toussaint et 4 ou 5 semaines pendant les vacances d'été) : amplitude variable 7h30 – 18h30 maximum selon les besoins du service

Possibilité de travail complémentaire en remplacement d'agents indisponibles sur d'autres écoles du territoire.

Lieux d'activité : ALAE école de Salsigne et ALSH école de Cuxac-Cabardès

Renseignements complémentaires auprès du service Enfance Jeunesse : 04 68 11 12 46 / 04 68 11 12 48

Transmettre une lettre de motivation et un curriculum vitae le plus rapidement possible par mail à contact@cdcmontagnenoire.fr ou par courrier à :

Communauté de Communes de la Montagne Noire
Route de Mas Cabardès - 11 380 Les Ilhes-Cabardès

A l'attention de Monsieur le Président.